

## CONTRAT D'ASSISTANCE ACCOMPAGNEMENT (C2A)

ENTRE,

*[nom du client]*

*[adresse 1]*

*[adresse 2]*

*[CodePostal] [Ville]*

*représenté par [ Prénom – NOM – fonction ou titre]*

Ci-après dénommé "le client"

ET

**Sapientia SAS**

312 avenue du 18 juin

77350 LE MÉE SUR SEINE

Ci-après dénommée "le prestataire" ;

***Il a été convenu ce qui suit :***

### Article 1<sup>er</sup>

Conformément au projet qu'il a établi et aux besoins qu'il a répertoriés, le client souhaite bénéficier de l'expertise du PRESTATAIRE s'agissant des thématiques indiquées ci-après.

Le prestataire met en œuvre les dispositifs d'intervention tels que définis à l'article 2 du présent contrat.

Le prestataire confie la mission à "l'intervenant" choisi par le demandeur. Il s'engage à faire réaliser l'intégralité des prestations par cet intervenant.

### Article 2

#### 2-1 Qualification du demandeur

Le client est un pouvoir adjudicateur au sens de l'article L1211-1 du Code de la Commande Publique.

Compte tenu d'une part du montant estimé du besoin et d'autre part de la spécificité particulière du besoin (mission qui exige la prise en compte de l'intuitu personae dans le choix du prestataire), le présent contrat est passé selon les règles fixées à l'article R2122-8 du code précité.

## 2-2 Durée du contrat

### Option 1

Le présent contrat est signé pour une année civile. Il prend effet pour un an à sa date de signature.

Il peut le cas échéant être reconduit pour une année supplémentaire.

### Option 2

Le présent contrat est signé pour une durée ferme de 2 ans. Il prend effet à sa date de signature.

## 2-3 Nature du contrat

Ce contrat s'exécute par bons de commande.

Le dernier bon de commande émis à la fin de la validité du contrat peut s'exécuter au-delà de cette date limite.

## 2-4 Clause de réexamen

Pour le cas où le volume de prestations nécessaires à la mission C2A, pour des raisons que le client ne pouvait raisonnablement anticiper au moment de la signature du contrat, dépasserait le nombre de jours défini dans le présent contrat à l'offre commerciale, le client peut émettre en tant que de besoin de nouveaux bons de commande, à la condition expresse que le seuil visé au point 2.1 ne soit pas atteint dans la durée de fonctionnement du contrat.

# Article 3

## 3.1 Description des prestations

### PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES FORMULES

La prestation consiste en une mission d'assistance-accompagnement pour la mise en pratique de compétences acquises en formation.

Elle peut se matérialiser selon plusieurs formats :

- Un format Questions-réponses
- Un format relecture et analyse des documents produits
- Un format en face à face sur des problématiques plus complexes.

#### 3.1.1 Le format "Questions-réponses"

Le client pose la ou les questions (par mail en format dématérialisé) sur lesquelles il souhaite un éclairage, des précisions et/ou des conseils en vue de la sécurisation de ses processus achats.

Les questions peuvent porter sur tous les domaines des projets du demandeur. Elles conduisent à la production d'une réponse circonstanciée accompagnée le cas échéant de documentation complémentaire pour enrichir la réflexion du demandeur ou consolider le contenu de la réponse.

### 3.1.2 Le format relecture et analyse des documents produits

Il s'agit de procéder à la relecture des documents de marché produits par le client en version préparatoire, c'est-à-dire AVANT lancement des consultations.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) doit dans ce cas être complet, y compris le projet d'avis de marché.

Les pièces analysées sont le CCAP, le CCTP, l'acte d'engagement et ses éventuelles annexes financières (tableaux Excel, etc), le règlement de consultation, l'avis de marché et tout autre document utile.

Le travail produit s'exprime de plusieurs manières :

- D'abord, le cas échéant, une note d'analyse de cohérence entre les contenus des différents documents pour relever les éventuelles distorsions, contradictions, incomplétudes ou mauvais positionnements d'informations.
- Ensuite le suivi en mode révision de WORD, pour chaque document, des contenus. Les corrections de syntaxe ou de précision des items sont matérialisées par le mode "remplacement" de texte. En complément, sur les items imprécis ou posant question, le mode "commentaires" permet d'intégrer à l'endroit approprié du texte les réflexions qu'appelle le paragraphe au regard à la fois du respect des réglementations en vigueur ou des arbitrages à rendre sur les effets de telle ou telle disposition.

Les documents amendés sont retournés au demandeur sous un titre complété le plus souvent par une mention du type NomduFichierInitial\_post\_visa\_XX

### 3.1.3 Le format en face à face sur des problématiques plus complexes

Lorsque le contenu du dossier, eu égard à sa complexité, nécessite une rencontre, ou si les éléments produits dans les formats 4.1 et 4.2 ci-dessus demandent à être développés en contact direct, à la demande expresse du client, le prestataire se déplace chez le client dans un calendrier défini d'un commun accord prenant en compte les urgences éventuelles et les impératifs d'achat.

## 3-2 Forme du contrat

Pour permettre la mise en œuvre de l'accompagnement avec toute la souplesse requise, le contrat de prestations repose sur le mécanisme suivant :

- Le client valide par le présent contrat un nombre de jours/formation/action prédéterminé. Il dispose ainsi d'un "droit de tirage" sur ces journées matérialisé par la signature du contrat.

Le volume doit être estimé a priori par le client dans le cadre de l'entretien préalable à la passation du contrat.

- L'offre commerciale est comptabilisée en jour/action d'une valeur de 7h00 net (voir ci-après). Elle comprend, outre le coût-jour de base différencié selon que la prestation est rendue par voie dématérialisée (échange des documents par mail) ou en face-à-face, des précisions et compléments s'agissant par exemple de la production de documentation, de frais de déplacement ou de la gestion logistique de la salle et des matériels appropriés. (voir détail dans le cadre de la trame de proposition commerciale du devis joint)
- Le client transmet au prestataire (format 1et 2) par voie dématérialisée la liste de ses questions, ou les documents à valider **au plus tard un vendredi** pour traitement dans le délai qu'il fixe pour la production de la réponse.

Idéalement, le client prévoit un délai minimum de 7 jours francs pour l'obtention des productions du prestataire. À titre exceptionnel, la prestation peut être réalisée dans un délai plus court qui ne peut être inférieur à 4 jours calendaires incluant OBLIGATOIREMENT un week-end.

- Le prestataire réalise son intervention dans les délais impartis sous les formes exprimées ci-avant.
- Le cas échéant, un contact téléphonique de sécurisation peut avoir lieu après réception par le client des documents amendés.

## 3.3 Décompte du temps travaillé

Le prestataire comptabilise le temps passé :

- à la recherche de documentation ou informations externes utiles
- à la lecture des documents transmis et
- à la production des remarques, propositions ou modifications intégrées.

Lors de l'envoi des documents après prestation, le message d'accompagnement précise les différentes séquences de travail et le temps passé pour chacune d'elles.

### 3.4 Comptabilisation du temps passé et émission des factures

La facture est émise pour UNE journée dès que le temps passé pour la ou les prestations rendues atteint 7h00.

Autrement dit, et à titre d'exemple, si la première intervention a "consommé" 3h00, il n'y a pas de facturation partielle de cette intervention.

Le compteur est implémenté de 3h00.

Une seconde prestation (type questions simples) "consomme" 1h00 et le compteur passe à 4h00.

Une troisième prestation plus complexe consomme 4h00.

Une facture pour 6h00 est alors émise et le compteur de droit reste implémenté de 1h00 résiduelle.

### 3.5 Conditions et délais de paiement

Les prix du contrat sont fermes non actualisables pour sa durée totale quelle que soit l'option retenue.

Les prestations objet du présent contrat sont payées selon les règles applicables aux marchés publics, après service fait. Les délais de paiement sont ceux applicables au client.

Fait à....., le.....

En double exemplaire

Le demandeur

Le prestataire

[Prénom NOM],  
[fonction]

[Prénom NOM],  
[fonction]

## Offre commerciale - DEVIS

Pour l'accompagnement décrit dans le contrat C2A

Conformément à l'article 2.2 du contrat, le client choisit :

L'option 1

L'option 2

Prestations	Quantités	Coût en euros HT
Pour les actions des points 3.1.1 et 3.1.2 du contrat	Forfait jour	Selon devis
Pour les actions du point 3.1.3 (avec déplacement) sur place MINIMUM 2 JOURS + Frais de déplacement	Application du Forfait jour  Forfait par déplacement incluant le cas échéant avion + hébergement + restauration + parking Paris aéroport + location voiture + frais divers de gestion	Selon devis  Selon devis
	<b>Total HT</b>	-----
	<b>TVA à 20%</b>	
	<b>TOTAL TTC</b>	-----